



SECONDE GENERALE « OPTION MUSIQUE »

FICHE DE CANDIDATURE

(à télécharger sur le site du lycée : <http://www.lycee-mariecurie.org/>)

CALENDRIER :

- ☞ 11 avril 2024 : date limite de réception des fiches de candidature au lycée Marie Curie
- ☞ Semaine du 13 au 17 mai 2024 : communication des réponses à l'établissement d'origine
- ☞ A partir du 3 juillet 2024 : inscription en cas d'affectation prononcée par les services académiques

Nom de l'élève :	Prénom de l'élève :
Date de naissance :	Sexe : F M

Nom, prénom du responsable légal(e) :	
Adresse du responsable légal(e) :	
n° de tél. portable du responsable légal(e) :	
Adresse mail du responsable légal(e) :	
Nom de l'établissement fréquenté 2023-2024 :	
Adresse de l'établissement fréquenté 2023-24:	
RNE/mail de l'établissement fréquenté 2023-2024:	

LVA :

LVB :

Instrument ou activité pratiquée :

nombre d'années de pratique :

Conservatoire : OUI NON

Demande d'internat : OUI NON

Remarque : le lycée Marie Curie ne dispose pas d'internat. Les élèves candidats peuvent être hébergés dans un lycée partenaire en fonction des places disponibles et selon leurs modalités d'accueil.

JOINDRE AVEC LA FICHE DE CANDIDATURE

- Une **lettre de motivation** (une lettre rédigée sur papier libre par l'élève est également acceptée). Elle fera apparaître, entre autres, son intérêt pour l'éducation musicale
- Les bulletins de 3^{ème} (trimestres 1 + 2 ou semestre 1)

Date, signature de l'élève

Date, signature du représentant légal

A FAIRE COMPLETER PAR L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE :

L'avis portera notamment sur la motivation, les compétences et les capacités de travail de l'élève.

Nom du Professeur(e) d'Education Musicale :

Avis :

Date, signature du professeur :

Cachet de l'établissement :